

INFORMATION

TRANSPORT MARITIME À COURTE DISTANCE

Selon le schéma d'orientation *Droit devant : Une vision pour les transports au Canada*¹, il faut établir un système de transport durable soutenu par des investissements stratégiques dans l'infrastructure et doté d'une orientation intermodale. Plus précisément, on affirme, dans *Droit devant*, que le ministère examinera des façons de promouvoir le transport maritime à courte distance afin d'alléger la congestion des routes et de faciliter les échanges commerciaux, d'améliorer l'utilisation de la capacité des voies navigables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En général, le transport maritime à courte distance s'entend du mouvement par voie d'eau de marchandises et de passagers entre des points relativement rapprochés. Il peut s'agir de transport maritime intérieur ou international le long des côtes, d'aller-retour entre un point de départ et des îles situées à proximité ou encore de transport dans des réseaux de lacs ou fluviaux.

Les objectifs du transport maritime à courte distance peuvent comprendre l'allégement de la congestion des routes et des goulots d'étranglement, l'amélioration de l'utilisation des voies navigables, la promotion du transport durable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la promotion du transport intermodal et la facilitation des échanges commerciaux entre des régions voisines.

Les activités de transport maritime à courte distance peuvent s'appliquer au mouvement de conteneurs et de remorques routières (à manutention horizontale ou verticale), aux cargaisons en vrac sec ou humide, aux marchandises conventionnelles et diverses, au néo-vrac, aux voitures de tourisme et aux passagers.

L'Union européenne (UE) a réalisé d'importants travaux à ce sujet depuis le début des années 1990, de sorte que le transport maritime à courte distance constitue une priorité de la politique en matière de transport de l'UE, et que l'on met l'accent sur ce mode de transport afin d'alléger la congestion des routes et de contribuer à la protection de l'environnement.

Les États-Unis s'intéressent depuis peu au transport maritime à courte distance. La Maritime Administration (MARAD) a parrainé une conférence consacrée à cette question en 2002. On y a discuté, notamment, de la gestion de la croissance du transport de marchandises par le truchement du transport maritime à courte distance, de même que des avantages écologiques de ce dernier.

¹ *Droit devant : Une vision pour les transports au Canada*, (Transports Canada, février 2003), p. 53-54.

La congestion des routes et les goulots d'étranglement aux frontières exercent une pression considérable sur le réseau de transport canadien et sur l'environnement. La congestion suscite une préoccupation croissante; en outre, on prévoit qu'elle augmentera proportionnellement à la croissance attendue du commerce étranger et de la population. Un système intégré de transport de marchandises peut se révéler utile.

Le développement durable et la prise de mesures à l'égard du changement climatique constituent des priorités du ministère. Le trafic maritime offre un avantage distinct en termes d'économie d'énergie, comparativement aux modes de transport concurrentiels. Le mouvement par mer d'un volume plus important de marchandises aurait une incidence favorable sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les voies navigables sous-utilisées, notamment le corridor du Saint-Laurent et des Grands Lacs, les eaux côtières et les autres réseaux fluviaux, offrent une solution de rechange aux voies de surface. On peut souvent accroître la capacité du réseau de transport maritime sans que cela n'entraîne de coûts importants en terme d'infrastructure, d'environnement ou de société, comparativement à la construction ou à l'accroissement de routes et de ponts.

Conformément à la politique de *Droit devant*, Transports Canada a commencé à examiner des façons de promouvoir le transport maritime à courte distance. Ce mode de transport peut offrir une solution fiable, économique et écologique, de même qu'un temps de transit régulier, pour les besoins du transport de marchandises et de passagers, qui peut servir de complément aux modes existants de transport de surface.

Les objectifs du transport maritime à courte distance correspondent à une bonne partie des travaux entrepris par Transports Canada, de même qu'à la vision analysée dans *Droit devant*. Le ministère doit donc examiner comment le secteur privé et le gouvernement peuvent tirer profit des avantages du transport maritime à courte distance et accroître la sensibilisation à cet égard.

juillet 2003